



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE TENUE LE 15 AVRIL 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE,
CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL NUMÉRO 2020-029 DU 26 AVRIL
2020.**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Eric Westram, président
Madame Sylvie Surprenant, vice-présidente
Madame Marlene Cordato, déléguée
Monsieur Jean Comtois, délégué
Monsieur Philip Panet-Raymond, représentant
Monsieur Luc Vézina, représentant
Monsieur Patrick Archambault, représentant

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Francis Lanouette, directeur
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative

EST ABSENTE :

Madame Christine Beaudette, représentante

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de
gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée
conformément à l'entente intermunicipale.*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et
constate le quorum. Il déclare l'assemblée ouverte, il est 9 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-04-036

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;



No de résolution
ou annotation

- 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mars 2021
- 3.2 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 2021
4. Direction générale;
 - 4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – Convention collective 2019-2023 – Syndicat des employés civiles – SFCP, section 4708
 - 4.2 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
 - 4.3 ADOPTION – Nouvel organigramme (Avril 2021)
 - 4.4 NOMINATION – Représentante de l'employeur au Comité de retraite – Mme Janie Marchand, trésorière adjointe
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
 - 6.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des employés embauchés – Mars 2021
 - 6.2 NOMINATION – Conseillère – ressources humaines, volet dotation, formation, SST – Mme Sylvie Tremblay
 - 6.3 Lettre de démission – M. Marc-Antoine Chevalier, policier permanent, matricule 272
 - 6.4 Lettre de démission – M. Matthieu Robitaille, policier permanent, matricule 273
 - 6.5 EMBAUCHE TEMPORAIRE – Trésorière adjointe – Mme Stéphanie Lévis, CPA CA
7. Finances;
 - 7.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Mars 2021 – 1 136 911,87 \$ \$;
8. Régime de retraite;
9. Affaires juridiques;
10. Avis de motion ou adoption de règlements;
11. Affaires nouvelles;
12. Période de questions;
13. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2021-04-037

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 MARS 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mars 2021 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mars 2021 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

3.2

2021-04-038

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 2021 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 2021 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.



No de résolution
ou annotation

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2021-04-039

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION COLLECTIVE 2019-2023 – SYNDICAT DES EMPLOYÉS CIVILS – SCFP, SECTION LOCALE 4708

CONSIDÉRANT QUE la Régie et le *Syndicat des employés civils de la Régie intermunicipale de police Thérèse – De Blainville, SCFP, section locale 4708* ont procédé à la négociation d'une convention collective et qu'une entente de principe est intervenue à cet égard;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la signature de cette convention collective;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées à cet égard par le comité patronal de négociations;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER le président ou en son absence, la vice-présidente, le directeur et la secrétaire corporative à signer, pour et au nom de la Régie, la convention collective négociée avec le *Syndicat des employés civils de la Régie intermunicipale de police Thérèse – De Blainville, SCFP, section locale 4708* pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

4.2

2021-04-040

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

4.3

2021-04-041

ADOPTION – NOUVEL ORGANIGRAMME (AVRIL 2021)

ATTENDU QU'EN raison de modifications à la structure organisationnelle de la Régie, il y a lieu d'entériner un nouvel organigramme;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur à cet égard;

EN CONSÉQUENCE,



No de résolution
ou annotation

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'ADOPTER le nouvel organigramme de la Régie (version Avril 2021).

4.4

2021-04-042

NOMINATION – REPRÉSENTANTE DE L'EMPLOYEUR AU COMITÉ DE RETRAITE – MME JANIE MARCHAND, TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination de Mme Janie Marchand, trésorière adjointe, à titre de représentante de l'employeur au comité de retraite, et ce, en remplacement de Mme Isabelle Filion durant le congé de maternité de cette dernière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE NOMMER Mme Janie Marchand, trésorière adjointe, pour siéger au sein du comité de retraite, et ce, à titre de représentante de l'employeur, en remplacement de Mme Isabelle Filion et ce, pour la durée du congé de maternité de Mme Filion.

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2021-04-043

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – MARS 2021

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de mars 2021 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-04.

6.2

2021-04-044

NOMINATION – CONSEILLÈRE – RESSOURCES HUMAINES, VOLET DOTATION, FORMATION, SST – MME SYLVIE TREMBLAY



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la création du poste de conseillère ressources humaines, volet dotation, formation, SST;

CONSIDÉRANT le processus entrepris pour la nomination d'une personne à ce poste;

VU les recommandations de la directrice de service – affaires corporatives, de nommer Mme Sylvie Tremblay au poste de conseillère ressources humaines, volet dotation, formation, SST;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marlene Cordato
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER la nomination de Mme Sylvie Tremblay au poste de conseillère – ressources humaines, volet dotation, formation, SST;

QUE sa rémunération ainsi que ses conditions de travail soient telles que stipulées au *Répertoire des conditions de travail des cadres* en vigueur;

D'AUTORISER la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires du poste numéro 02-160-00-141.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-05.

6.3

2021-04-045 LETTRE DE DÉMISSION – M. MARC-ANTOINE CHEVALIER, POLICIER PERMANENT, MATRICULE 272

VU la réception d'une lettre de la part de M. Marc-Antoine Chevalier avisant la Régie de sa démission;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marlene Cordato
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la lettre de démission de M. Marc-Antoine Chevalier, datée du 29 mars 2021 (démission effective le 10 avril 2021);

DE CONFIRMER la date effective de démission ci-haut mentionnée.

Le conseil et la direction remercient M. Marc-Antoine Chevalier pour ses années de loyaux services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.



No de résolution
ou annotation

2021-04-046

6.4

LETTRE DE DÉMISSION – M. MATTHIEU ROBITAILLE, POLICIER PERMANENT, MATRICULE 273

VU la réception d'une lettre de la part de M. Matthieu Robitaille avisant la Régie de sa démission;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marlene Cordato
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la lettre de démission de M. Matthieu Robitaille, datée du 26 mars 2021 (démission effective le 10 avril 2021);

DE CONFIRMER la date effective de démission ci-haut mentionnée.

Le conseil et la direction remercient M. Matthieu Robitaille pour ses années de loyaux services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.

6.5

2021-04-047

EMBAUCHE TEMPORAIRE – TRÉSORIÈRE ADJOINTE – MME STÉPHANIE LÉVIS, CPA CA

CONSIDÉRANT l'annonce du congé de maternité de Mme Isabelle Filion, chef de service – finances et trésorerie;

CONSIDÉRANT que Mme Filion sera remplacée par Mme Janie Marchand, trésorière adjointe, durant son absence;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler temporairement le poste de trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT le processus entrepris pour l'embauche d'une personne à ce poste;

VU les recommandations du comité de sélection d'embaucher temporairement Mme Stéphanie Lévis, CPA CA, au poste de trésorière adjointe temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'EMBAUCHER Mme Stéphanie Lévis, CPA CA à titre de trésorière adjointe temporaire à compter du 3 mai 2021;



No de résolution
ou annotation

QUE sa rémunération ainsi que ses conditions de travail soient telles que stipulées au Répertoire des conditions de travail des cadres en vigueur;

D'AUTORISER la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires du poste numéro 02-130-01-141.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-06.

7. FINANCES

7.1

2021-04-048

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – MARS 2021 – 1 136 911,87\$

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de mars 2021 totalisant un montant de 1 136 911,87 \$.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

10. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-04-049

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est 9 h 33.

Monsieur Eric Westram
Président

Me Sandra De Cicco
Secrétaire corporative



No de résolution
ou annotation

